

# PLAN D'ACTION 2018-2019

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

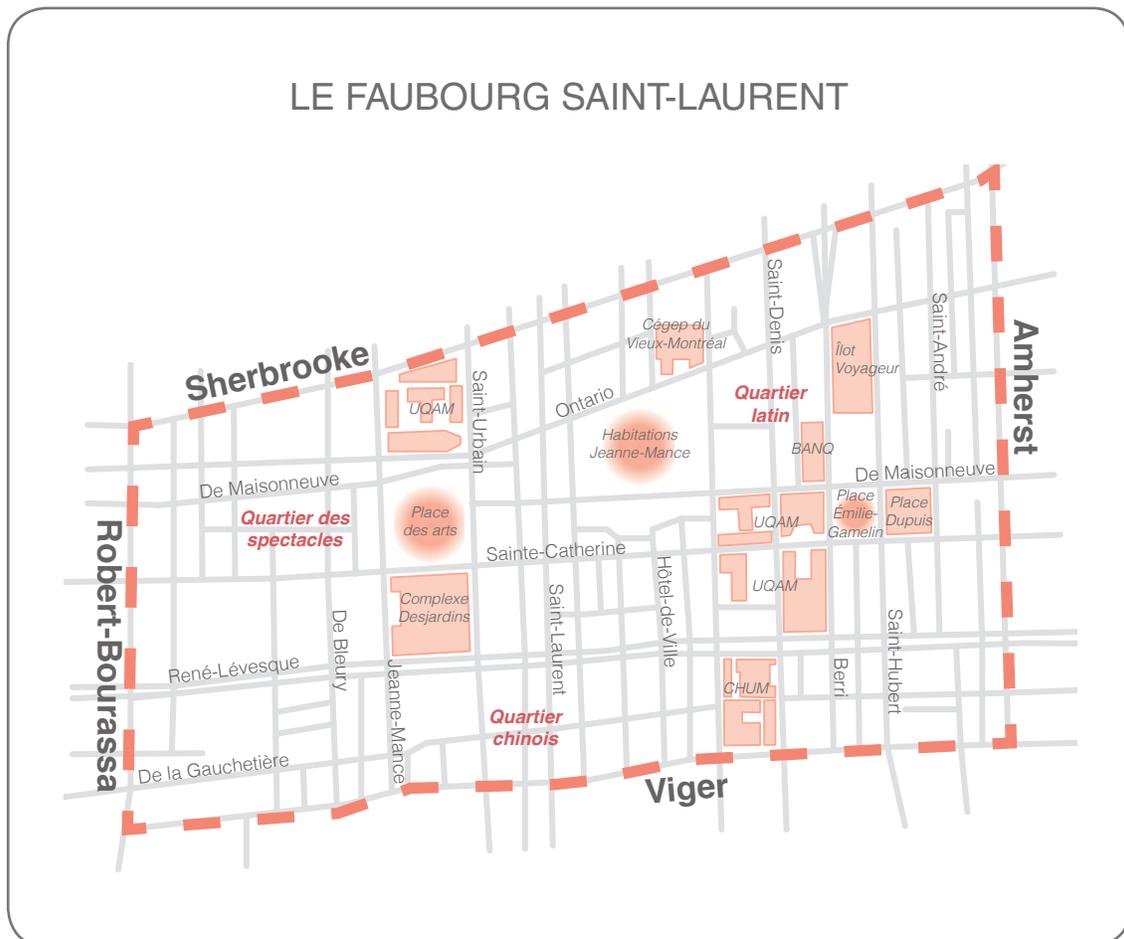




# TABLE DES MATIÈRES

---

Plan d'action de la Table	3
A) Assurer la mise en œuvre du Plan de quartier	4
B) Agir sur des enjeux montréalais	10
C) Renforcer la vie associative	11
D) Assurer la saine gestion de l'organisme	12





# PLAN D'ACTION 2018-2019

## Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

### INTRODUCTION

La priorité de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent pour 2018-2019 sera de poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier 2017-2022 adopté le 14 juin 2017 par les membres et les partenaires de la Table. L'essentiel du travail sera concentré sur la structuration et la consolidation des différents comités de travail et de suivi que contient le Plan. La Table poursuivra donc sa mission de concertation du milieu et de mobilisation des acteurs sur des projets rassembleurs.

Par ailleurs, la Table travaillera, comme elle le fait déjà, sur les enjeux du quartier et certains d'envergure métropolitaine qui influencent directement l'aménagement et la qualité de vie sur son territoire. Elle poursuivra les représentations qu'elle a déjà entreprises par le passé, et restera à l'affût des nouvelles consultations qui pourront surgir. La Table continuera à assurer une saine gestion de son organisation, et tentera de viabiliser le poste d'agente de concertation et de mobilisation afin de soutenir la mise en œuvre de l'ambitieux Plan de quartier.

Quatre grands axes d'intervention sont donc à privilégier. Pour chacun de ces axes, les objectifs et les actions retenus sont identifiés dans les pages qui suivent.

- A) Poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier
- B) Agir sur des enjeux montréalais
- C) Renforcer la vie associative
- D) Maintenir la saine gestion de l'organisme

Étant donné les élections provinciales de l'automne 2018, la Table devra s'assurer que le politique non seulement connaisse, mais prenne part à la réalisation du Plan de quartier. Pour ce faire, en plus de ses mandats habituels, elle devra :

- Organiser un débat, en collaboration avec la CDC Centre-Sud, entre les candidats de la circonscription Sainte-Marie – Saint-Jacques aux élections provinciales;
- Présenter à ces mêmes candidats le Plan de quartier afin qu'ils s'engagent dans sa mise en œuvre.



# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

## 1- POURSUIVRE LA COORDINATION DES DIFFÉRENTS COMITÉS RIVERAINS ET DU COMITÉ LOCAL DE COHABITATION

---

La Table de concertation occupe toujours un rôle important de mise en commun des efforts des acteurs du quartier en matière de cohabitation, tout comme elle sert de lien entre les divers comités de riverains et les intervenants qui sillonnent le territoire.

La Table garde le pouls des différents secteurs de son territoire et organise les réunions des riverains au besoin. Elle retransmet leurs doléances au comité de cohabitation dont elle assure la coordination. Elle participe aussi à divers comités (comité local de seringues à la traîne, comité sur la cohabitation avec les événements culturels du Quartier des spectacles, groupe de travail sur la cohabitation dans le cadre de la Politique en itinérance de la Ville de Montréal, etc.) afin de rester à l'affût des derniers travaux en matière de cohabitation et d'alimenter ces comités des réalités du faubourg.

- Entreprendre la cartographie des endroits sources de tensions et de conflits sur son territoire et en faire part aux acteurs du quartier concernés (été 2018);
- Étudier les modalités d'intégration sociale et physique des grands projets immobiliers en développement dans le faubourg (ex : CHSLD Jacques-Viger);
- Participer au verdissement et à la réappropriation d'un espace public source de conflits (ruelle Dufault avec Coup d'Pousse à l'été 2018) et explorer la possibilité de réaliser un projet similaire à l'été suivant;
- Faire connaître les différentes ressources, les recours et le travail de milieu auprès des résidents du quartier et de la population transitoire (ex : Panel des intervenants dans le Grand secteur Saint-André, distribution de l'aide-mémoire des ressources, communication dans les Bulletins de l'Arrondissement, etc.);
- Poursuivre son implication dans les événements qui favorisent la cohabitation harmonieuse et la sensibilisation (ex : focus groupe pour améliorer la communication en matière de cohabitation).



# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

## 2- POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE FAUBOURG ET SON POURTOUR

---

- Travailler au sein d’Habiter Ville-Marie sur les façons de promouvoir le développement du logement social et abordable auprès des autorités municipales et des promoteurs afin de bonifier les politiques et les pratiques en la matière, notamment en ce qui concerne le logement pour les familles (ex. : Nouveau règlement d’inclusion de logements sociaux et abordables de la Ville; Plan d’action de la Stratégie centre-ville révisé, AccèsLogis Montréal, etc.);
- Contribuer à la révision du Plan de développement en habitation de Ville-Marie par la concertation Habiter Ville-Marie, et établir les potentiels et les objectifs de développement;
- Poursuivre la coordination du comité de projet de redéveloppement communautaire de l’ancien CHSLD Jacques-Viger (le Quatuor) et s’impliquer activement dans le comité de projet de la Maison du Savoir, de la Littérature et du Numérique (anciennement Maison des gens de lettres). Mettre sur pied ou s’impliquer dans tout autre comité visant le développement de logements sociaux ou communautaires sur un site du faubourg;
- Étudier l’encadrement réglementaire possible d’AirBnB et prendre position en tant que Table de quartier;
- Participer au comité de concertation de Radio-Canada sur le redéveloppement de son site.

## 3- DÉVELOPPER DES SERVICES ALIMENTAIRES ABORDABLES DE PROXIMITÉ

---

Malgré la centralité du quartier et l’abondance de services qu’on y retrouve, l’offre alimentaire demeure chère et mal adaptée aux populations les plus vulnérables du quartier. Plusieurs projets ont vu le jour dans le passé, sans apporter de solution durable au problème de l’insécurité alimentaire. Le faubourg doit donc mieux connaître la population résidente et ses habitudes avant de lancer son propre projet en sécurité alimentaire.

- Suivre le projet de conteneur d’autoproduction alimentaire et le Marché des habitations Jeanne-Mance, portés par le Carrefour alimentaire Centre-Sud, à l’été 2018;
- Soutenir le Carrefour alimentaire Centre-Sud dans la mise en œuvre de son projet sur l’étude des besoins alimentaires dans des secteurs défavorisés du quartier (Habitations Jeanne-Mance et faubourg Québec) et dans la recherche de solutions adaptées;
- Renforcer les liens avec l’UQAM sur la question de la sécurité alimentaire, notamment en s’arrimant si possible au projet d’Observatoire sur la qualité des milieux de vie montréalais;
- Participer à la réflexion à la CMTQ sur les nouvelles structures de gouvernance en alimentation, notamment à la place du communautaire et au financement des initiatives locales au sein du SAM (Système alimentaire montréalais).

# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

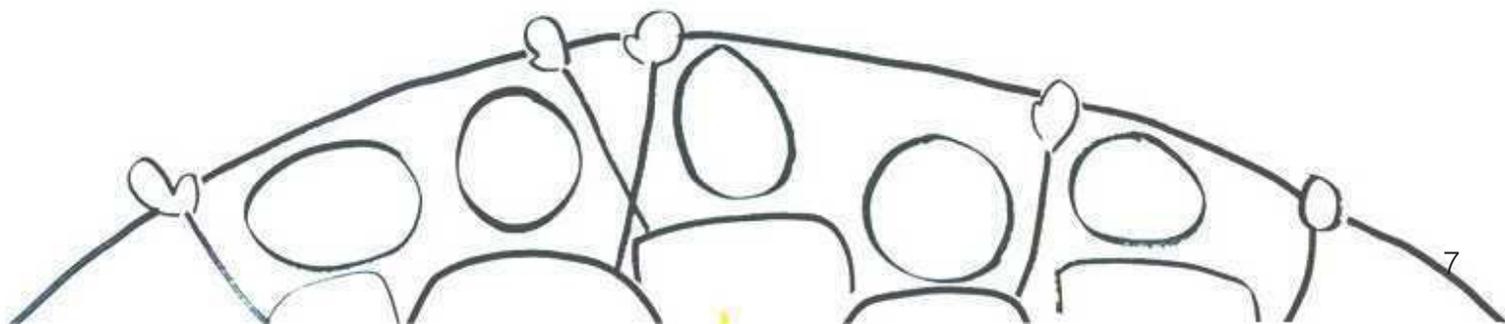
## 4- LOGER ET PÉRENNISER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

---

Les organismes du faubourg démontrent une grande vitalité. Leur popularité et leur centralité dans la Ville en font des destinations de choix, mais leurs locaux ne parviennent pas à répondre à la demande en activités. Autant du côté du Quartier chinois que des Habitations Jeanne-Mance, les besoins pour un nouveau centre communautaire sont grands.

La Table a aussi mis sur pied un Comité des organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent (COFSL), une première concertation locale sur les enjeux du mouvement communautaire. Tout comme le mentionnait le Plan de quartier, il importe que les organismes disposent d'espaces de discussion afin de tisser des liens entre eux, mener des projets et porter des revendications qui leur correspondent.

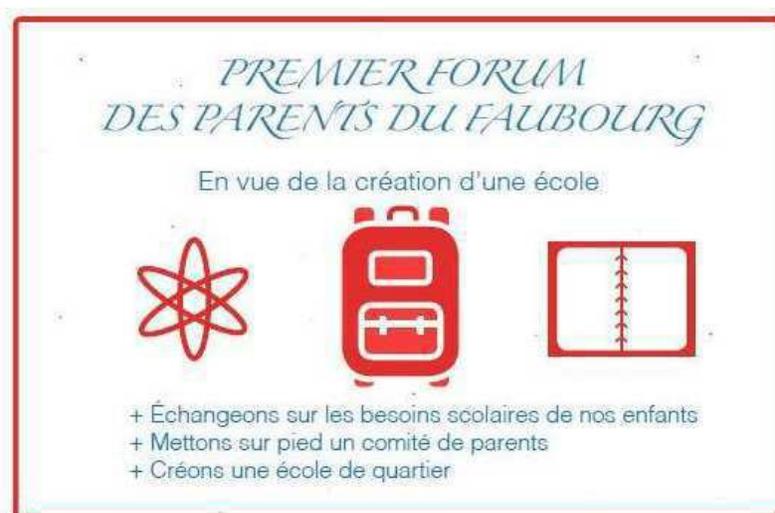
- Participer, avec les organismes porteurs, au comité aviseur de l'étude sur les besoins en locaux communautaires du faubourg afin d'alimenter la firme retenue par l'Arrondissement pour mener l'étude. L'étude a pour but d'identifier les opportunités de développement d'un centre communautaire dans le quartier;
- Définir la structure du COFSL avec ses membres et entamer ses chantiers, soit une étude sur les besoins financiers des organismes, le réseautage de ses membres et le suivi de l'étude sur les locaux communautaires.



# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

## 5- CONTRIBUER À LA RÉTENTION DES FAMILLES EN TRAVAILLANT NOTAMMENT À L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DANS LE QUARTIER

- Poursuivre la mobilisation du comité de parents dans le faubourg et soutenir la réflexion sur le projet d'école que les parents souhaitent collectivement développer dans le quartier;
- Travailler en partenariat avec les chercheurs de l'UQAM sur le projet de documentation et d'analyse des modèles d'école inclusive et en centre-ville;
- Tenir des cafés-rencontres avec des parents du quartier pour présenter les résultats de la recherche, élargir le bassin de parents impliqués dans le projet et nourrir la réflexion collective sur l'école de quartier;
- Sonder les citoyens du quartier sur leurs besoins quant à une école de quartier et compiler des statistiques sur le nombre d'enfants en âge scolaire dans le quartier;
- Suite à la réflexion collective avec les parents du quartier soutenue par la diffusion de la recherche sur les modèles d'écoles inclusives et de centre-ville, rédiger le document de contenu pédagogique qui représentera le consensus sur l'école de quartier;
- Collaborer avec les porteurs du projet de Maison du Savoir, de la Littérature et du Numérique afin d'intégrer une école dans le projet architectural, et garder une veille sur les autres terrains où il est possible d'inclure une école (ex: ancienne gare d'autobus);
- Rencontrer la Commission scolaire de Montréal et les écoles existantes à proximité pour susciter l'adhésion au projet d'école du faubourg.



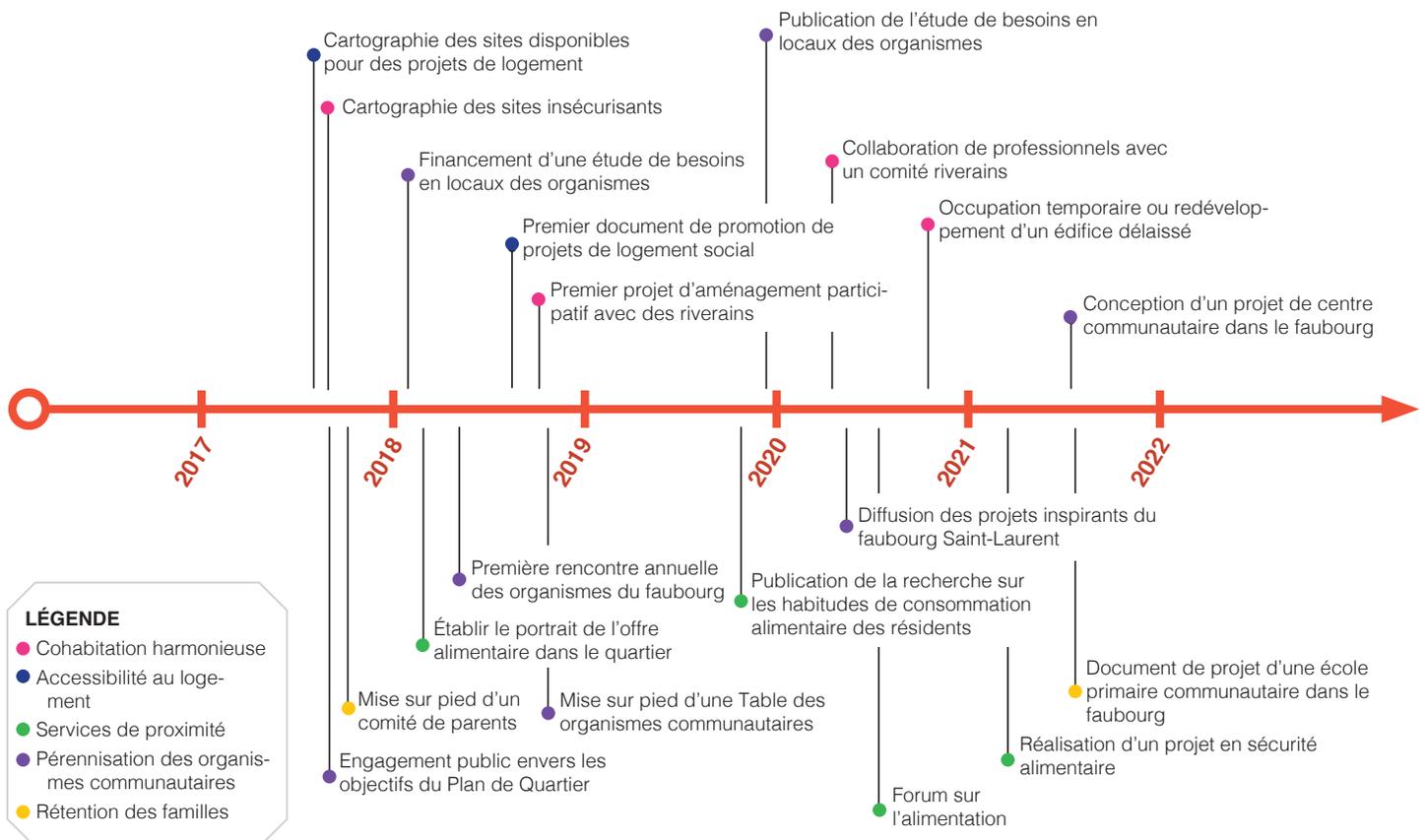
Carton distribué aux parents du faubourg

# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

## 6- MAINTENIR LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN DE QUARTIER

La réalisation de l'ambitieux Plan de quartier du faubourg Saint-Laurent exige de la part de tous les partenaires un investissement de temps dans divers comités de travail. En ce sens, une structure de suivi regroupant plusieurs partenaires de la Table a pour but de rendre compte des avancées dans chacun des comités de travail et de prêter main forte au besoin sur un axe de travail.

- Poursuivre le travail des 4 comités de travail pendant l'année 2018-2019 (comité de cohabitation, Habiter Ville-Marie, Comité des organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent (COFSL), comité de parents);
- Maintenir la structure de suivi du Plan de quartier composé d'un représentant de chacun des comités de travail, du CIUSSS, de l'Arrondissement, d'organismes communautaires, de représentantes des élu.e.s des 3 paliers de gouvernement, du président et de la permanence de la Table;
- Tenir au printemps 2019, juste après l'Assemblée générale annuelle de la Table, un événement collectif faisant état des avancées du Plan de quartier auprès des acteurs du milieu et, au besoin, réajuster le Plan en fonction des commentaires et des préoccupations des participants.

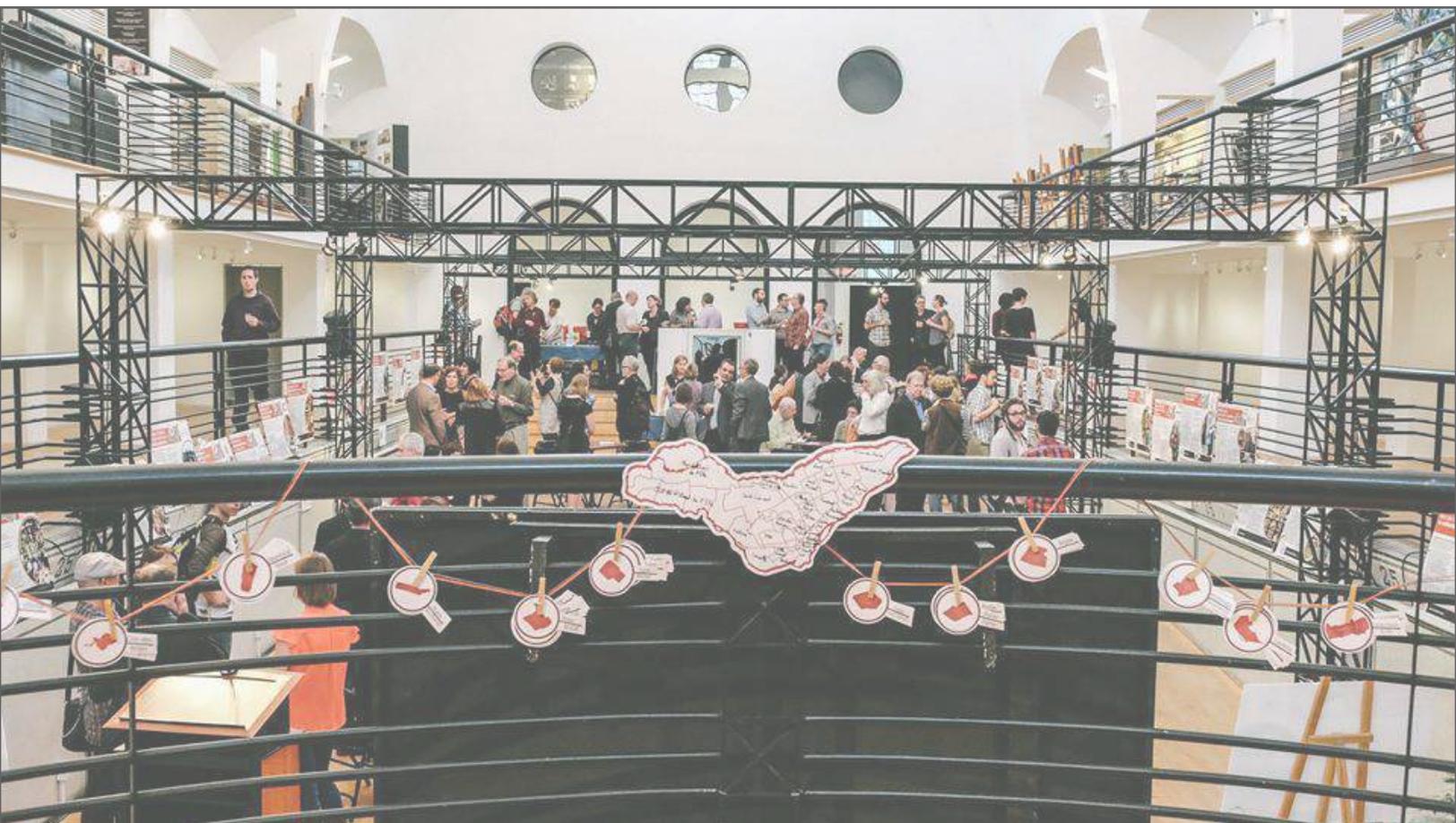


Ligne du temps de la mise en oeuvre du Plan de quartier tirée du document de 2017

## B) AGIR SUR DES ENJEUX MONTRÉALAIS

### 1- ASSURER LA PRÉSENCE DE LA TABLE DANS LES RÉFLEXIONS SUR LES PROGRAMMES SOCIAUX OU D'AMÉNAGEMENT QUI TRAVERSENT SON TERRITOIRE

- Poursuivre l'implication de la Table à la CMTQ sur le rayonnement, la valorisation et le financement des Tables de quartier;
- Participer à la réflexion à la CMTQ sur les nouvelles structures de gouvernance en alimentation, notamment à la place du communautaire et au financement des initiatives locales au sein du SAM (Système alimentaire montréalais).
- Suivre les travaux entourant la Politique de développement social de Montréal, notamment son plan d'action, et intervenir au besoin;
- Continuer à relayer des informations sur les actions politiques du milieu communautaire;
- Poursuivre la publication mensuelle de l'infolettre, la mise à jour du site web et l'alimentation de la page facebook afin de faire part des travaux de la Table sur des enjeux montréalais.



Crédit: Coalition montréalaise des Tables de quartier

## C) RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE

### 1- AUGMENTER ET CONSOLIDER LE MEMBERSHIP

Une nouvelle politique de membership a été adoptée cette année afin d'alléger les catégories de membres et de faciliter l'inscription à la Table. Elle a également permis un élargage de la liste des membres et de faciliter les suivis et le renouvellement des membres.

- Adopter un plan d'action et de communication pour le recrutement de nouveaux membres;
- Recruter de nouveaux membres principalement parmi les résidents et les travailleurs;
- Systématiser le renouvellement du membership lors de l'Assemblée générale annuelle de la Table.



*Carton d'adhésion à la Table*

### 2- RENFORCER L'IMPLICATION DES MEMBRES DANS LES INSTANCES ET LES ACTIVITÉS

La priorité pour cet objectif et pour l'ensemble du plan d'action se concentrera dans la mise en œuvre du plan de quartier. Il importera de maintenir l'enthousiasme pour le Plan de quartier et, en ce sens, maintenir l'intérêt des membres pour les comités de travail et l'AGA.

Une grande partie des résidents deviennent membres grâce au travail des comités riverains, et la permanence de la Table devra faire un effort supplémentaire pour les recruter dans ces instances. Par ailleurs, l'infolettre, le site web, la page facebook, les groupes courriels et occasionnellement le porte-à-porte seront utilisés pour rejoindre les membres et futurs membres.

## D) ASSURER LA SAINTE GESTION DE L'ORGANISME

### 1- ASSURER UNE SAINTE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

---

- Poursuivre l'application de l'outil d'évaluation de la performance pour les employés de la permanence (coordonnateur, agent(e) de mobilisation et de concertation et adjointe administrative);
- Fixer des attentes annuelles aux employés de la permanence via l'outil d'évaluation;
- Respecter l'ajustement de salaire annuel en vertu de la politique salariale, et selon les capacités financières de l'organisme

### 2- RECHERCHER DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT

---

Les trois partenaires de l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local soit Centraide, la Direction de la santé publique et la ville de Montréal n'ont pas augmenté leur contribution au financement des Tables pour les prochains 3 ans. La Table doit donc chercher auprès d'autres sources le financement de ses activités régulières et viabiliser le troisième poste permanent (agente de mobilisation et de concertation).

- Terminer le projet en sécurité dans les milieux de vie de la Table financé par l'Arrondissement et explorer une reconduction du projet pour une année supplémentaire vu les enjeux récurrents de cohabitation;
- Préparer de nouveau une demande de financement auprès de la fondation Béati, et/ou auprès du Programme Nouveaux Horizons aînés pour un projet en mobilité et accessibilité;
- Participer à un comité de travail de la CMTQ afin d'accroître le financement des Tables de quartier.

### 3- METTRE SUR PIED LE PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION

---

Les bailleurs de l'Initiative demandent désormais à ce que les Tables mettent sur pied un processus d'auto-évaluation auprès de leurs partenaires. Ce processus peut rester léger, et sert surtout à procurer des données aux Tables pour qu'elles ajustent leurs actions.

- Faire en sorte que le Comité de suivi du Plan de quartier, qui réagit et réajuste les actions posées par la permanence de la Table pour la mise en œuvre du Plan agisse à titre de comité d'évaluation.

\* \* \*